

Date de rédaction	23/02/2026
Date de validation	06/03/2026
Date de diffusion	06/03/2026

COMPTE RENDU de la réunion du Comité Directeur du 9 février 2026

Annexe : rapport de gestion Cabinet Expencia

PRESENTS	EXCUSES	DIFFUSION
<u>Membres du Comité Directeur :</u> Daniel LAFITTE, Président Frédérique MERLE, Secrétaire Générale Fabienne HABRIOUX, Secrétaire Adjointe Nathalie JUMELLE, Vice-présidente Sébastien CHOPLIN, Trésorier Micheline BELOEIL, Trésorière adjointe Laurent URVOIS, Vice-président Marie DUVAL, membre Geoffroy SIBILEAU, membre Thierry MOURAUD, membre Frédéric LHOMME, membre Jean-Bernard LACAVE, Président du CDCK 64 Philippe VALLAEYS, Président du CDCK 24 <u>Techniciens :</u> Catherine ADERKAOUI François GREHAN Yves NARDUZZI, Cadre Technique <u>Invités :</u> Sophie SANDERRE MOTARD, expert-comptable Paul CLAVERIE, Commissaire aux Comptes	Dominique LAURENT, technicien Dominique MASSICOT, technicien Yves NARDUZZI, Cadre Technique Jean-Yves MOUSTROU, membre	Site Internet
Le quorum est atteint conformément aux statuts (1/3 des membres) avec la présence de 13 membres sur 30.		
Secrétaire de séance : Catherine Aderkaoui		

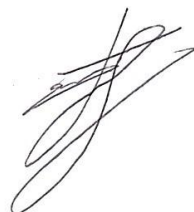
N°	Objet	Discussions / décisions	
1	Point financier	Présentation des comptes par Sophie Sanderre Motard du Cabinet Extencia (cf. rapport en annexe) : L'exercice comptable 2025 présente un déficit de – 4 488.16 €. A noter une facture de la FFCK de 4000 € reçue fin janvier mais datée du 09/10/2025 concernant des remboursements de frais juridiques mais sans présentation de justificatifs → contestation auprès de la FFCK. Sans tenir compte de cette facture, les comptes sont presque à l'équilibre et traduisent les efforts instaurés en début d'année pour pallier aux baisses de subvention. La santé financière de l'association est correcte mais la perspective de nouvelles baisses de subvention va contraindre le comité à de nouvelles restrictions. Intervention de Paul CLAVERIE, Commissaire aux Comptes : Le CAC salut les travaux de gestion de trésorerie mis en place en 2025 face à la baisse des subventions et la hausse des coûts → Pas de décaissement de trésorerie en 2025. Ces résultats sont encourageants et rassure sur la santé financière de l'association qui dispose de plus de 3 mois de capacité en couverture de charges comme il est préconisé. → Les comptes sont certifiés sans réserve. Présentation du budget prévisionnel : Eléments expliquant le résultat : ➤ Arrêt maladie de plusieurs mois. ➤ Subventions DRAJES non attendues (Gardiens de rivière + consolidation emploi). ➤ Excédent de l'action kayak de mer. ➤ Vente de matériel d'occasion à hauteur de 8800 € (4500 € prévus). ➤ Augmentation des coûts de stages pour ne pas avoir d'action déficitaire. Elaboration du BP 2026 à partir des BP de chaque action transmis par les commissions (pour les actions sans BP, reprise des chiffres de 2025). ➤ Produits : pas de subvention emploi (reprise des autres subventions 2025), pas de vente de matériel prévu → - 15 000 €. ➤ Charges : forte augmentation des frais de restauration, déplacement et hébergement car plus de stages (2000 journées stages).	

		➤ Beaucoup moins de stagiaires que prévu sur les formations MFPC. ➤ Charges de personnel équivalentes à 2024 malgré une augmentation des salaires en 2025 (mi-temps pré-retraite, arrêt maladie en 2025). ➤ Règles d'attribution des parts de subvention sur les stages : 15 €/jour/stagiaire si mise à disposition de salariés du comité, 5 €/jour/stagiaires sans intervention de salariés. ⇒ Déficit prévu entre 15 et 21 000 euros en fonction des règles appliquées pour la part de RH sur les stages → Déficit prévu de 15 800 € avec une augmentation du coût RH sur les stages (230 €/j au lieu de 190 €/j) ce qui entraîne une augmentation des coûts des stages, déficit plus important sans augmentation des coûts RH. 👉 Validation d'un budget prévisionnel à – 21 076 € sans augmentation du coût des stages 11 voix « pour » et 2 abstentions. ⇒ Réflexion à engager pour trouver un autre fonctionnement après les deux prochains départs en retraite.	
2	Subventions	➤ Baisse de subvention de – 26 056 € en 2025 par rapport à 2024 dont -11 056 € pour la subvention PSF ANS et – 8000 pour la subvention convention d'objectifs Région. ➤ Dossier déposé auprès de la Région pour 2026 avec une demande à hauteur de 54 500 € dont 6000 € pour l'acquisition de matériel de camping pour l'organisation des stages.	
3	Evolution des règles financières	➤ Montant de la cotisation club : actuellement 70 € pour les structures disposant de moins d'une voix à l'AG et 80 € pour les structures disposant d'au moins 2 voix. 👉 Validation à l'unanimité du maintien du tarif pour 2027. ➤ Inscription Pôle : tarif actuel à 700 €. Coût pour un athlète entre 8 000 et 10 000 €/an (inscription, stages, matériel...). 👉 Validation à l'unanimité du maintien du tarif d'inscription pour la saison 2026-2027.	
3	Assemblée Générale	➤ AG en format hybride (présentiel à Talence et distanciel). ➤ AG ordinaire et élective : 4 postes vacants au Comité Directeur (2 démissions) dont 3 réservés à des femmes.	

		➤ Commission de Surveillance Electorale Régionale composée actuellement de 2 membres au lieu de 4. Le Président ayant démissionné, le comité directeur doit élire un nouveau président → un vote balotilo sera proposé pour l'élection d'un nouveau président en fonction des candidatures. ➤ Démission de Ronan Tastard du Bureau, du Comité Directeur et de la Commission Course en Ligne en réaction à un problème de discrimination émanant de la Commission Nationale des Juges à l'encontre de l'une de nos juges régionales, Micheline Beloeil (diffusion d'un tableau comportant des propos discriminatoires) → rédaction par le Bureau d'une charte de bonne conduite qui sera soumise à la validation du comité directeur lors de sa prochaine réunion.	
4	Projet de développement	➤ Rédaction retardée en attente du projet national. ➤ Trame du projet régional avec principaux axes à compléter. ➤ Nécessité d'avancer sur la rédaction du projet. ⇒ Le projet de développement ne pourra pas être finalisé pour l'AG du CRCKNA.	
5	Terrain des Eyzies	➤ Rencontre avec le locataire en début d'année. ➤ Paiement loyers 2024 et 2025 mais pas du remboursement des frais juridiques engagés pour les procédures de recouvrement. ➤ Demande du locataire de modifier la date de paiement de la facture annuelle et de payer en deux fois → demande refusée. ➤ Engagement oral du locataire pour le paiement des frais juridiques courant février.	
6	Challenge jeune	➤ Volonté du club d'Uzerche d'accueillir le challenge jeune 2026. ➤ Difficultés actuelles du club à prendre en compte (saison estivale compliquée, réorganisation du bureau...). ⇒ Organisation d'une réunion en visio pour définir les modalités d'organisation (présence pour le comité de Laurent Urvois, Dominique Laurent et Dominique Massiccot).	
7	Kayak de mer	Intervention de Geoffroy Sibileau, Président de la discipline : ➤ Manque de reconnaissance de la discipline malgré 1400 pratiquants en Nouvelle-Aquitaine. ➤ Commission qui fonctionne avec 6 membres et 3 encadrants bénévoles. ➤ Plusieurs actions prévues en 2026 (stages orientation, environnement, sécurité, pagaies groenlandaises...) mais manque de moyens : 48h de mise à disposition des salariés, 731 € de subvention et 180 € de fonds propres alloués... → iniquité par rapport aux autres disciplines. ➤ Sentiment de « laissé pour compte » qui risque d'entraîner un épuisement de l'engagement bénévole.	

8	Questions diverses	➤ Convention Moulin de Marsan : questionnaire sur une convention avec le club de Pau pour l'entretien du bassin → convention déjà proposée conformément aux souhaits du club mais refusée. ➤ Matériel de kayak polo : matériel laissé à disposition du CD 64 qui nécessite une remise en état pour prêt au club de Lacanau → mission confiée au club de Nay.	
La séance est levée à 22h20			

Le Président
Daniel LAFITTE



La Secrétaire Générale
Frédérique MERLE

